

Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement en date du 13 février 2023

Les actionnaires de la société Travaux Généraux de Construction de Casablanca, par abréviation « TGCC », se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement, au siège social de ladite Société, en date du 13 février 2023 à 15 heures.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises à l'unanimité.

DÉTAIL DU VOTE

Nombre d'actions composant le capital : 31 639 850
Nombre d'actions ayant le droit de vote : 31 639 850
Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée totalisent : 26 608 040 actions
Taux de participation : 84,09%

Résolutions	Pour		Contre		Abstention	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Première résolution	26 608 040	84,09%	0	0	0	0
Deuxième résolution	26 608 040	84,09%	0	0	0	0
Troisième résolution	26 608 040	84,09%	0	0	0	0

À propos de TGCC

Acteur global dans les travaux industriels publics et du bâtiment, TGCC (Travaux Généraux de Construction de Casablanca) construit depuis plus de 30 ans des bâtiments dans plusieurs secteurs: santé, hôtellerie, commercial, industriel, administratif ou encore résidentiel. Avec plus de 8 000 collaborateurs au Maroc et en Afrique subsaharienne, TGCC est aujourd'hui leader national et compte à son actif plus de 1 000 projets et ouvrages d'envergure réalisés.

Contact communication financière

Fatima-Zahra Bouzoubaa
Directeur administratif & financier
investors@tgcc.ma
+212 522 23 88 93 / 94 / 95